

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 24

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Société vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; H. Matti, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 24 cts

Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.



5 Rue Centrale. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Pour les abonnements
s'adresser à:
Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »
Librairie Rouge & Cie
S. A., Lausanne
Compte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro: Fr. 1.40

SOMMAIRE: *La nouvelle cité de Montbenon à Lausanne*, projet de W. VETTER, architecte FAS - SIA et du Groupe d'études « AMPHION », présenté par J. P. VOUGA, architecte FAS - SIA. *Problèmes techniques*, par G. ROUBAKINE, ingénieur EPL, à Lausanne. — **LES CONGRÈS:** *Fédération internationale de documentation*; *CHID Comité national suisse pour l'irrigation et le drainage*. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **COMMUNIQUÉS.** — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **DOCUMENTATION GÉNÉRALE.** — **DOCUMENTATION DU BATIMENT.** — **NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.**

LA NOUVELLE CITÉ DE MONTBENON A LAUSANNE

Projet de W. VETTER, architecte FAS - SIA et du Groupe d'études « AMPHION »

présenté par J. P. VOUGA, architecte FAS - SIA

Lausanne est, jusqu'à un certain point, étrangement insensible au paradoxe de son existence, aux anomalies de sa structure. La vie s'étrangle dans ses artères trop étroites, sur ses places sans développement possible, sans que la population paraisse s'en affecter; des moyens anachroniques continuent de tenir lieu de solution aux multiples problèmes de circulation que la topographie a multipliés comme à plaisir, sans que la cité prenne conscience des entraves ainsi portées à son développement.

Aux yeux non prévenus, par contre, comme à quelques yeux non insensibilisés, ces anomalies n'apparaissent pas sans qu'aussitôt s'impose le besoin de rechercher une solution. Parmi les nombreuses idées qui se sont déjà exprimées, on en peut citer bon nombre qui méritent d'être retenues, en tout premier lieu celles qui émanent de services municipaux dont la tâche principale est précisément de rechercher les mesures propres à améliorer un état de choses dont ils ne sauraient ignorer la gravité.

Mais ces mesures émanent de services publics préoccupés chacun, par la force des choses, d'un seul aspect du problème. Ces services n'ont pas la compétence de se substituer à l'initiative privée, ni de se libérer de la réalité de certains faits d'importance secondaire. On ne peut attendre d'eux l'indépendance de vues qui leur permettrait de proposer une vision d'ensemble et de chercher, sinon à donner la solution à tous les problèmes, du moins à les confronter sans égard pour des obstacles de détail que sont les limites de propriétés, les constructions existantes, les dispositions réglementaires ou le réseau des servitudes.

L'étude que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs du *Bulletin technique* répond, au contraire, à cette définition. Elle est née de la constatation que Lausanne est dépourvue du véritable centre que devrait être celui d'une ville de cent mille habitants et que l'emplacement qui occupe précie-



Fig. 1. — Lausanne, vue de l'Ouest. Au premier plan, la nouvelle gare aux marchandises. Derrière la ligne horizontale du pont Chauderon, l'emplacement de la Nouvelle Cité.

1 Cathédrale 3 Saint-François 5 Gare C. F. F. 6 Ouchy
2 Tour Bel-Air 4 Montbenon